



Evangelische Volkspartei der Schweiz
Parti Evangélique Suisse

Rencontre avec la presse
Coup d'envoi de l'année du jubilé
et de l'année électorale
Berne | 19.02.2019

Rencontre avec la presse

1919 – 2019 PEV Suisse : Pour des valeurs qui comptent, durablement.

Coup d'envoi de l'année du jubilé et de l'année électorale



Evangelische Volkspartei der Schweiz
Parti Evangélique Suisse

Rencontre avec la presse
Coup d'envoi de l'année du jubilé
et de l'année électorale
Berne | 19.02.2019

Content

- Programme
- Communiqué de presse et contacts
- Présentations
- Histoire du parti
- Le PEV au Conseil national 1919 – 2019



Evangelische Volkspartei der Schweiz
Parti Evangélique Suisse

Rencontre avec la presse
Coup d'envoi de l'année du jubilé
et de l'année électorale
Berne | 19.02.2019

Rencontre avec la presse

1919 – 2019 PEV Suisse : Pour des valeurs qui comptent, durablement.

Coup d'envoi de l'année du jubilé et de l'année électorale
Programme

11:00 Mot de bienvenue et présentation des orateurs

1919 – 2019 PEV Suisse : Pour des valeurs qui comptent, durablement.

Le PEV propose un pont entre la gauche et la droite

Marianne Streiff, Présidente de parti, Conseillère nationale, BE, candidate au Conseil national et au Conseil des Etats

Les êtres humains ne sont pas de la marchandise

Lutte conséquente contre la traite et l'exploitation d'êtres humains

Lilian Studer, Députée au Grand Conseil AG, candidate désignée au Conseil national

Incitations pour l'innovation et l'intégration

Pour une économie éthique

Nik Gugger, Conseiller national, ZH, Vice-Président PEV Suisse, candidat au Conseil national et au Conseil des Etats

Un cadre clair pour un entrepreneuriat éthique

Juste, durable et intégratif

Roland Frauchiger, Député au Grand Conseil AG, Co-Président PEV canton d'Argovie, candidat au Conseil des Etats

Le dialogue et le respect pour combattre l'instrumentalisation identitaire

Propositions du PEV face aux défis posés par la pluralité religieuse

François Bachmann, Vice-Président du PEV Suisse et candidat au Conseil national du PEV canton de Vaud

Quatre générations, une société

Une politique générationnelle réelle est nécessaire

Elisabeth Augstburger, candidate au Conseil national, PEV Bâle-Campagne

2019 : année électorale et année de jubilé pour le PEV

Aperçu des activités prévues

Roman Rutz, Secrétaire général PEV Suisse

11 :35 Tour de questions

11 :45 Apéro riche

Possibilité d'entretiens individuels, de conversations, de photos



Evangelische Volkspartei der Schweiz
Parti Evangélique Suisse

COMMUNIQUE DE PRESSE
Berne
19 février 2019

Rencontre avec la presse pour le coup d'envoi de l'année du centenaire et de l'année électorale 2019 du PEV Suisse

Coup d'envoi de l'année électorale et de l'année du jubilé : « PEV - pour des valeurs qui comptent, durablement. »

Le PEV Suisse fête cette année son 100ème anniversaire. En préambule à la célébration du centenaire le 9 mars et afin de lancer l'année électorale, les candidats principaux, guidé par la devise « PEV - pour des valeurs qui comptent, durablement. », ont présenté les sujets centraux en faveur desquels le parti du centre, basé sur les valeurs, s'engage : pour une lutte conséquente contre la traite et l'exploitation d'êtres humains, pour une économie éthique, pour la paix religieuse et pour une politique générationnelle durable.

Le « Parti Evangélique Suisse » fut fondé en 1919 au cœur de défis politiques, sociaux et économiques. Son objectif était, en se basant sur les valeurs chrétiennes, d'apporter son aide afin de surmonter les importantes polarisations politiques et sociales. Aujourd'hui encore, les pôles politiques et les intérêts clientélistes bloquent les projets importants de réforme. Les valeurs en tant que base décisionnelle manquent cruellement aux décisions politiques, par exemple dans la question de l'exportation d'armes.

« Ces valeurs sont, 100 ans plus tard, plus nécessaires que jamais. De larges cercles de population désirent voir des actrices et des acteurs politiques qui s'orientent sur les valeurs », déclare, Marianne Streiff, Conseillère nationale et Présidente de parti, très convaincue. La crédibilité, l'estime, la justice, la solidarité et la durabilité appartiennent l'ADN distinctif du PEV, ADN basé sur les valeurs. Dès sa création, le parti s'est considéré comme un bâtisseur de ponts entre les pôles, bâtisseur de ponts construits sur les valeurs.

Responsable et fiable, le PEV s'engagera encore et toujours pour une politique s'orientant sur ces valeurs et qui traite de manière prioritaire quatre thèmes principaux :

Contre la traite et l'exploitation des êtres humains

Le PEV exhorte à lutter de manière conséquente contre la traite et l'exploitation des êtres humains. « En raison de l'énorme nombre de cas non recensés et des jugements peu nombreux, la traite d'êtres humains représente en Suisse une activité à bas risque. Le PEV n'accepte pas cela. En Suisse, le commerce d'êtres humains devrait être sanctionné de manière conséquente en tant que crime sévère contre la dignité humaine », estime Lilian Studer, Députée au Grand Conseil et candidate désignée au Conseil national du PEV canton d'Argovie.

Pour l'entrepreneuriat éthique

Les entreprises ont également une responsabilité sociale. En particulier lorsque l'état se heurte à ses limites. Comment réagissent-elles au défi croissant que représente la génération des 50+ ? Quels modèles de gestion innovateurs et créatifs développent-elles afin d'acquérir de nouveaux marchés et d'intégrer en même temps les personnes socialement faibles et les plus âgées ? « L'état doit, dans ce domaine, motiver

et créer des incitations durables » déclare Nik Gugger convaincu. Un cadre clair est nécessaire pour en entrepreneuriat juste, durable et intégratif.

«La diversité des PME constitue la colonne vertébrale économique de la Suisse. Nous devons nous engager, afin qu'aucune contrainte inutile ne pèse sur elles et afin que les administrations contribuent à assurer des processus plus simple et sans bureaucratie inutile », complète le Député au Grand Conseil Roland Frauchiger, Co-président et candidat au Conseil des Etats du PEV canton d'Argovie.

Pour l'intégration au lieu de l'instrumentalisation de la religion

Grâce à une charte des religions, le PEV souhaite répondre concrètement aux défis représentés par la multitude des religions et des cultures qui sont, en Suisse aussi, une réalité. Cette charte est basée sur le respect de l'autre, la dignité humaine, la transparence des structures et la liberté de conscience. « Le respect nécessaire à la pratique de la liberté de religion ne doit pas être utilisé à mauvais escient afin de promouvoir des ghettos culturels et identitaires au sein de notre société », souligne François Bachmann, Vice-Président du PEV Suisse et candidat au Conseil national du PEV canton de Vaud.

Pour une réelle politique générationnelle

Actuellement, quatre générations revendiquent leur place dans notre société. De nouvelles solutions sont nécessaires. Que ce soit notamment pour la justice générationnelle en matière de prévoyance vieillesse ou encore le besoin de modèles innovateurs et modulables en matière d'habitat et de soins dans l'âge. De plus, le PEV demande le développement à large échelle des soins palliatifs en tant qu'alternative digne à l'aide au suicide qui est en constante augmentation. « Le PEV s'engage pour que les quatre générations puissent vivre dans des conditions dignes, justes et durables. Une réelle politique générationnelle coordonnée est indispensable rapidement », déclare une Elisabeth Augstburger convaincue. Elle est candidate au Conseil national du PEV Bâle-Campagne.

Célébration du jubilé le 9 mars

Le 9 mars 2019, le PEV Suisse organise, au Gurten à Berne, la célébration de son centenaire dans le cadre de sa 100^{ème} assemblée ordinaire des délégués.

Contact :

Marianne Streiff-Feller, Présidente de parti et Conseillère nationale, BE : 079 664 74 57

François Bachmann, Vice-président (Romandie) : 079 668 69 46

Nik Gugger, Vice-président et Conseiller national, ZH : 079 385 35 35

Roman Rutz, Secrétaire général : 078 683 56 05

Dirk Meisel, Chargé de communication : 079 193 12 70

PEV – Par passion pour les êtres humains et l'environnement



Evangelische Volkspartei der Schweiz
Parti Evangélique Suisse

Position

Rencontre avec la presse
Coup d'envoi de l'année du jubilé
et de l'année électorale
19 février 2019

Seules les paroles prononcées font foi.

Marianne Streiff, Présidente de parti, Conseillère nationale, BE, candidate au Conseil national et au Conseil des Etats

1919 – 2019 PEV Suisse : Pour des valeurs qui comptent, durablement

Le PEV propose un pont entre la gauche et la droite

Le PEV a été créé en 1919, il y a cent ans, dans une période de détresse sociale et d'agitation, en tant que parti vivant sa politique sur les valeurs chrétiennes et en tant que lien entre les pôles à la recherche de solutions. Cet ADN influence de manière inchangée aujourd'hui encore notre parti.

Je reviens sur la période de création d'un point de vue historique :

La détresse sociale de l'après-guerre et la confrontation entre les forces bourgeoises et socialistes ont conduit en 1918 à une grève générale. La polarisation entre la bourgeoisie et les travailleurs a conduit à un fossé important. La société menaçait de s'écrouler. Cette situation précaire a été le signal d'alarme pour des chrétiens motivés de plusieurs cantons qui décidèrent de créer un parti du centre. Un mouvement politique s'engageant avec des valeurs chrétiennes pour le bien de la population. Le plus petit parti populaire de Suisse fut fondé dans la petite ville de Brugg, nom qui signifie « pont ». Jusqu'à aujourd'hui, le PEV propose un pont entre la gauche et la droite.

Lorsque nous parlons de valeurs chrétiennes, cela peut éveiller chez certains le sentiment de conservatisme. Toutefois, ce parti a déjà été très perspicace et a déjà fait preuve de sens de l'anticipation, ce qu'illustrent deux exemples :

Deux ans après sa fondation déjà, se trouvaient sur sa liste d'ordre du jour de l'assemblée des délégués des points qui attirent l'attention : les rapports dans le monde du travail, les assurances sociales, réflexions sur la politique de consommation, l'éducation, la famille, la formation et la politique fiscale. Concrètement le parti demandait, 25 ans avant l'introduction de l'AVS, des bases constitutionnelles pour l'AI et l'AVS !!!

En matière de protection de l'environnement également, il a dès le début été actif et progressif. Un postulat déposé par le CN PEV Zigerli fut en 1944 le début de la protection des eaux en Suisse.

Comme il y a 100 ans, de larges cercles de population désirent des actrices et acteurs politiques s'orientant sur les valeurs. Aujourd'hui aussi, la polarisation politique et les intérêts clientélistes bloquent d'importants projets de réforme. Des défis dans le domaine de la santé, des assurances sociales, des rapports avec les pays frontaliers et avec l'UE ou encore en matière de migration, autant de sujets qui polarisent et qui ne peuvent être abordés que par des compromis. Nous aidons de manière active en construisant des ponts.

Il y a également des sujets importants qui préoccupent la population et pour lesquels nos valeurs et notre ADN sont nécessaires et attendus.

Nous avons fixés quatre sujets principaux pour lesquels nous souhaitons nous engager activement :

- entrepreneuriat éthique
- religion, culture et société
- lutte contre la traite et le commerce d'êtres humains
- politique générationnelle

Mes collègues exposeront ces différents domaines. Aux intitulés vous remarquez déjà qu'il s'agit d'éthique, de valeurs et d'une cohabitation équitable. Il s'agit des relations avec les autres et avec l'environnement comme nous le comprenons dans l'évangile.

De quelles valeurs parlons-nous concrètement ?

Il s'agit de valeurs telles que la justice, la durabilité, la dignité humaine. Il s'agit de confiance, de pardon, d'espoir, de responsabilité, d'autolimitation, d'estime. Et, très important de mon point de vue, il s'agit de crédibilité.

Les électeurs ont clairement exprimé ces derniers temps l'importance qu'ils accordent au fait que les sujets politiques soient transparents et corrects.

Cela vaut également pour les personnes se présentant aux élections. Il est attendu d'eux qu'ils soient des représentants crédibles du peuple et qu'ils s'engagent pour le bien de la communauté et non pas pour leurs propres intérêts. Le PEV se présente également aux élections de cet automne, dans 16 cantons probablement, avec de nombreux candidats qui remplissent ces attentes.

Notre objectif est, en plus des cantons de Zurich et de Berne, d'acquérir un nouveau siège dans un nouveau canton et de dépasser 2% de la participation électorale.

Par passion pour les êtres humains et l'environnement nous nous engageons ensemble afin d'atteindre cet objectif et pour une politique juste, durable et digne.

Pour des valeurs qui comptent, durablement !



Evangelische Volkspartei der Schweiz
Parti Evangélique Suisse

Position
Rencontre avec la presse
Coup d'envoi de l'année du jubilé
et de l'année électorale
19 février 2019

Seules les paroles prononcées font foi.

Lilian Studer, Députée au Grand Conseil AG, Présidente de groupe, candidate au Conseil national

Les êtres humains ne sont pas de la marchandise

Lutte conséquente contre la traite et l'exploitation d'êtres humains

«De l'esclavage des temps modernes, littéralement » écrit l'Office fédéral de la police fedpol sur son site internet dédié à la traite et au trafic d'êtres humains. «Les personnes sont forcées à se prostituer, à travailler ou à mendier».

Selon le protocole de l'ONU contre la traite des êtres humains, la traite des personnes désigne « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes (...) aux fins d'exploitation ». Cela se passe généralement par « la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité ». Pour l'expliquer simplement, les êtres humains ne sont plus considérés et traités comme des êtres humains mais comme des forces de travail ou des marchandises.

En Suisse également, des êtres humains sont traités comme de la marchandise humaine. Notamment afin de vendre leur corps pour du sexe. Ils sont également maintenus dans la dépendance afin d'exploiter leur force de travail, dans les domaines des soins à domicile, de la gastronomie, de l'agriculture et de la construction par exemple. Les constats concernant le genre et l'ampleur du phénomène sont lacunaires. Les experts estiment toutefois qu'il existe un nombre énorme de cas non recensés. Mondialement, le nombre de victimes de la traite humaine est estimé à 40 millions. Le 6 janvier 2019, la « Neue Zürcher Zeitung » publiait à ce sujet¹ : « Selon le Département fédéral de justice et police (DFJP), 250 victimes de traite d'êtres humains sont découverts chaque année en Suisse. En revanche, en 2017, 125 infractions résultant du domaine de la traite des êtres humains ont été enregistrées. S'y sont ajoutés 156 cas d'encouragement à la prostitution. Au cours de la même année, dans chaque catégorie, 5 jugements ont été prononcés ».

En raison de l'énorme nombre de cas non recensés et des jugements peu nombreux, la traite d'êtres humains représente en Suisse une activité à bas risque. Le PEV n'accepte pas cela. Le commerce d'êtres

¹Traduction libre : Texte original „In der Schweiz werden jedes Jahr gemäss dem Eidgenössischen Justiz und Polizeidepartement (EJPD) über 250 Opfer von Menschenhandel entdeckt. Demgegenüber wurden 2017 125 Straftaten wegen Menschenhandels erfasst. Hinzu kamen 156 Fälle von Förderung der Prostitution. Im selben Jahr kam es in beiden Kategorien jeweils gerade mal zu fünf Verurteilungen“.

Coup d'envoi de l'année du jubilé
et de l'année électorale
19 février 2019

humains ne devrait pas exister et devrait par conséquent devenir en Suisse une activité à risque élevé, sanctionnée en tant que crime sévère contre la dignité des êtres humains. Le plus souvent, les victimes sont des personnes ayant une histoire migratoire ou en situation de précarité, se trouvant déjà dans des situations difficiles et dans des positions vulnérables, ne maîtrisant pas la langue et n'ayant ainsi aucune possibilité de se défendre par eux-mêmes. Le PEV réclame des mesures concrètes et une priorisation claire. Dont notamment :

1. Traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle

Récemment, une de mes interventions a été transmise au Grand Conseil du canton d'Argovie. Elle exige un paquet de mesures concrètes contre la traite d'êtres humains afin que les cas d'exploitation d'êtres humains soient découverts dans le canton d'Argovie et qu'une protection soit assurée pour les victimes. La question des moyens mis en place ensuite n'est toutefois pas réglée. En particulier en ce qui concerne les poursuites pénales et la protection des victimes qui sont du ressort des cantons. De nombreux cantons, en particulier les plus petits, sont en raison des ressources (financières et en personnel) dépassés. Selon le plan d'action national, un renforcement des poursuites pénales contre les auteurs est toutefois nécessaire afin qu'une dissuasion crédible puisse être mise en place rendant l'exploitation des êtres humains non rentable. C'est pourquoi nous demandons à la Confédération de renforcer son soutien aux cantons en matière de ressources. Les campagnes de sensibilisation au sein de la population sont, pour le PEV, également essentielles, afin non seulement de sensibiliser, mais également afin de remettre en question la consommation. Des mesures de prévention doivent également être élaborées. Cela vaut également pour le phénomène des « loverboys » en forte croissance au cours des dernières années.

2. Traite des êtres humains à des fins d'exploitation aussi dans le monde du travail

De meilleures possibilités de poursuites pénales doivent, selon le PEV, également être données à l'exploitation dans le monde du travail, dans lequel les victimes soumis au désespoir économique sont exploités de manière brutale et méprisante. De plus, une infraction spécifique comportant une définition et des directives pénales claires devrait également être définie. Dans ce domaine également, une campagne de sensibilisation relative à la vigilance au quotidien devrait être mise en œuvre, destinée tant à la population qu'aux cantons. Les mesures de prévention doivent également être élaborées et les contrôles renforcés.

Citation :

« En raison de l'énorme nombre de cas non recensés et des jugements peu nombreux, la traite d'êtres humains représente en Suisse une activité à bas risque. Le PEV n'accepte pas cela. Le commerce d'êtres humains ne devrait pas exister et devrait par conséquent être considéré en Suisse comme une activité à risque élevé sanctionnée en tant que crime sévère contre la dignité des êtres humains.»



Evangelische Volkspartei der Schweiz
Parti Evangélique Suisse

Position
Rencontre avec la presse
Coup d'envoi de l'année du jubilé et
de l'année électorale
19 février 2019

Seules les paroles prononcées font foi.

Nik Gugger, Conseiller national, ZH, Vice-Président PEV Suisse, candidat au Conseil national et au Conseil des Etats

Incitations pour l'innovation et l'intégration

Pour une économie éthique

Notre économie est-elle sur la mauvaise voie ? Je pense que oui.

Selon moi, notre économie doit traiter les êtres humains et les ressources de manière responsable. Elle doit être au service de l'être humain et non pas l'inverse. La maximisation pure des profits menace une économie sans responsabilité sociale. Elle menace de perdre de vue l'être humain.

Bien que la majorité des ressources ne soit pas infinie, la croissance quantitative reste prioritaire sur tout le reste. Le tournant d'une économie de croissance, basée sur une énergie et des matières premières bon marché vers la durabilité est de plus en plus urgent.

La globalisation représente simultanément une chance et un défi. Cela vaut également pour le changement structurel d'une société industrielle à une industrie de services numériques. C'est pourquoi, au sein de la commission de politique extérieure nous réfléchissons à la manière de prélever des impôts numériques.

L'instabilité du système financier international menace l'économie réelle. Une grande partie de l'argent amplement disponible, est placée dans des instruments financiers. La part attribuée au bien commun sous forme d'investissements, de consommation, de places de travail et d'impôts reste relativement faible.

Le PEV et moi requérons un revirement d'une économie entièrement orientée sur les gains vers une économie éthique, plaçant le bien commun au-dessus de la maximisation des gains à court terme. Nous aspirons à une croissance qualitative et durable à tout point de vue.

Un marché de travail flexible et un partenariat social fiable sont déterminants. L'objectif est l'emploi à des salaires justes, dans une fourchette raisonnable, également pour les jeunes et les 50+.

Dans le canton de Zurich, un de mes postulats pour le soutien au 50+, a été transmis, sans opposition d'aucun parti, au Conseil d'Etat. De mon point de vue, il est impensable que les communes politiques préfèrent laisser les cinquantenaire et soixantenaire 10 ans à l'aide sociale, plutôt que d'investir quelques francs pour une réorientation professionnelle.

De plus, les entreprises ont également une responsabilité sociale, en particulier lorsque l'état arrive à ses limites. Comment les entreprises réagissent-elles au défi croissant que représente la génération des 50+ ? Quels modèles de gestion innovateurs et créatifs développent-elles afin de faire des gains et d'intégrer en même temps les personnes socialement faibles et les personnes plus âgées ? L'état doit, dans ce domaine,

créer des incitations et des motivations, en réglant par exemple les problèmes des caisses de pension, puisqu'en raison des contributions élevées les plus âgés ne sont souvent pas engagés.

Un ordre économique juste et durable, s'orientant sur le bien commun est, par conséquent, nécessaire. Il doit également créer des conditions cadres non bureaucratiques pour une justice sociale et des conditions dignes. C'est alors que nous verrons des innovations et des progrès durables.

Citation :

« Quels modèles de gestion innovateurs et créatifs développent les entreprises afin de faire des gains et d'intégrer en même temps les personnes socialement faibles et les personnes plus âgées ? L'état doit, dans ce domaine, créer des incitations et des motivations ».



Evangelische Volkspartei der Schweiz
Parti Evangélique Suisse

Position

Rencontre avec la presse
Coup d'envoi de l'année du jubilé
et de l'année électorale
19 février 2019

Seules les paroles prononcées font foi.

Roland Frauchiger, Député au Grand Conseil AG, Co-Président PEV canton d'Argovie, candidat au Conseil des Etats

Un cadre clair pour un entrepreneuriat éthique

Juste, durable et intégratif

La variété des PME constitue la colonne vertébrale économique de la Suisse. Souvent, il s'agit d'entreprises familiales ancrées localement, ne recherchant pas uniquement la maximisation des gains, mais s'engageant également socialement et participant à la vie de quartier et du village. Ils assument la responsabilité en tant que patrons, offrent des places de travail aux personnes désavantagées ou accompagnent leurs collaborateurs lors de situations de vie difficiles. Ils offrent ainsi un soutien aux personnes et aident à empêcher des situations de vie critiques dont les conséquences seraient lourdes pour toutes les personnes concernées ainsi que pour la société.

De nombreux propriétaires et directeurs fournissent chaque jour d'énormes efforts pour leur entreprise. Ils apportent une valeur ajoutée au sein de notre pays et assurent et même créent des places de travail très précieuses. Il est important que nous réalisons cela au niveau de la politique. Nous devons nous engager, afin qu'aucune contrainte inutile ne pèse, en particulier, sur les plus petites entreprises et afin que les administrations contribuent à assurer des processus plus simple et sans bureaucratie inutile. Lorsque la charge administrative pour annoncer un apprenti ou engager une personne au bénéfice de l'aide sociale est tellement compliquée que l'on préfère y renoncer, quelque chose ne tourne pas rond.

De nombreuses grosses entreprises sont actives au niveau international et sont gérées par un management n'ayant pas suffisamment de compréhension pour la mentalité et les pratiques helvétiques. Les managers étrangers ne passent souvent que très peu de temps en Suisse et ne visent, en premier lieu, que la prochaine étape de leur carrière. Ils pensent et agissent à court terme et ne prennent pas suffisamment l'environnement social en compte. Pour ces entreprises en particulier, il est important que la politique définisse un cadre clair pour le bien de notre société, comme par exemple des conditions cadres adaptées pour l'intégration des 50+ ou pour un commerce écologique et épargnant les ressources.

Les syndicats jouent un rôle important en tant que partenaires sociaux. Leurs préoccupations légitimes ont, avec le temps, été largement reprises dans les lois correspondantes. De nombreuses conventions collectives ont été déclarées comme étant obligatoires au sein de la branche, ce qui a conduit à des structures salariales transparentes pour de nombreux employés, mais également à des cotisations obligatoires justifiées pour de nombreuses entreprises et salariés. À l'avenir, les demandes des partenaires sociaux doivent être prises au sérieux sans que cela conduise à des restrictions ou des coûts excessifs.

Le PEV s'engage pour une économie juste et durable. Il est important pour nous de nommer les défis économiques à venir et évoluant rapidement et d'agir dans la zone se situant entre la liberté entrepreneuriale et la responsabilité sociale.

Citation :

« De nombreux propriétaires et directeurs fournissent chaque jour d'énormes efforts pour leur entreprise. Ils apportent une valeur ajoutée au sein de notre pays et assurent et même créent des places de travail très précieuses. Nous devons nous engager, afin qu'aucune contrainte inutile ne pèse, en particulier, sur les plus petites entreprises et afin que les administrations contribuent à assurer des processus plus simple et sans bureaucratie inutile ».



Evangelische Volkspartei der Schweiz
Parti Evangélique Suisse

Position
Rencontre avec la presse
Coup d'envoi de l'année du jubilé
et de l'année électorale
19 février 2019

Seules les paroles prononcées font foi.

François Bachmann, Vice-Président du PEV Suisse et candidat au Conseil national du PEV canton de Vaud

Le dialogue et le respect pour combattre l'instrumentalisation identitaire

Propositions du PEV face aux défis posés par la pluralité religieuse

Dès la première proposition politique du Parti Evangélique nouvellement fondé en 1919, un style clair apparaît : se calquant sur le principe biblique du jour de repos, il proposa un dimanche congé pour tous, indépendamment de leur emploi, leur affiliation religieuse ou non, pratiquants ou non.

Il y a 100 ans déjà, l'objectif visé était une cohabitation équitable, paisible et respectueuse entre humains d'arrière-plans sociétaux différents. La contribution du PEV pour le bien commun, à ce moment-là, était articulée autour du respect d'un jour de repos commun permettant d'aller au culte ou à la messe, de passer du temps en famille, des loisirs... Les propositions du PEV mettent dès le début l'humain en avant, suivant les principes humanitaires des Lumières, construites sur les valeurs judéo-chrétiennes de dignité humaine, liberté de conscience, égalité et libre arbitre.

Le défi que s'était posé le Parti Evangélique reste le même aujourd'hui : s'engager politiquement pour les valeurs qui comptent, durablement. Aujourd'hui, certaines tendances religieuses tendent à mettre en danger ces mêmes principes et valeurs, par exemple le respect de l'autre et de ses choix personnels, l'égalité homme – femme devant la loi, la séparation entre les structures politiques (l'Etat) et ecclésiastiques (l'Eglise). L'amour du prochain demande un respect de tout humain, peu importe son système de croyance.

1. Objectif : cohabitation respectueuse et apaisée des religions

La pluralité des religions est une réalité dans toute société moderne, et la Suisse ne fait pas exception. De nouvelles organisations religieuses revendiquent une reconnaissance par l'Etat, et il s'agit de clarifier la question de la cohabitation en pluralité, entre religions comme entre pratiquants et non-pratiquants.

La Constitution suisse mentionne cette paix religieuse, mais est muette par rapport à la pratique qu'elle laisse aux cantons. Ceci est largement dû au fait que la Constitution a été écrite juste après la guerre du Sonderbund (1847), entre cantons catholiques et protestants. On n'en est plus à l'interdiction des clochers catholiques comme on l'a vécue dans le canton de Vaud protestant, maintenant ce sont les minarets qui se font interdire. Et il y a une semaine, Genève a voté pour interdire le port de tout symbole religieux aux employés de l'Etat et à ses représentants, y compris les conseillers communaux.

Dans un même registre, les citoyens sans affiliation religieuse se font de plus en plus souvent entendre, p.ex. en ce qui concerne les clochers dont le son est perçu comme gênant. Les conflits entre pratiquants

de différentes religions ou dénominations et les revendications agressives sont heureusement quasi inexistantes - on dirait que le respect fait partie des valeurs des croyants actuels.

2. Charte des religions

La peur de l'inconnu agit cependant comme une barrière invisible entre les habitants de notre pays qui proviennent de cultures, de religions et de traditions différentes. Un des devoirs des autorités religieuses est de faciliter le dialogue avec l'autre au lieu de diviser, par l'exemple et par leur enseignement.

Le Parti Evangélique souhaite catalyser et concrétiser cet engagement en publiant prochainement une « Charte des religions » élaborée en étroite collaboration avec des experts. La charte précise que le respect de l'autre, la dignité humaine, la transparence des structures et la liberté de conscience sont les prémisses de base pour l'exercice de toute activité religieuse en Suisse.

En invitant les responsables des organisations religieuses à adhérer à cette charte par un acte de signature, nous voulons poser des bases pour un dialogue et une cohabitation dans le respect, conditions nécessaires pour contribuer d'une manière saine et enrichissante à la société.

En s'engageant à respecter les droits humains, l'Etat de droit et la liberté individuelle, ils sont ainsi reconnus comme partenaires constructifs dans le contexte spirituel et culturel suisse.

3. Intégration active pour combattre le communautarisme

Avec la charte des religions, le Parti Evangélique s'inscrit en force contre toute récupération identitaire de la religion ou de la culture. Le respect demandé pour exercer la liberté religieuse ne saurait être abusé pour fomenter, au sein de notre société, des ghettos identitaires, que ce soit dans une cérémonie religieuse, au sein d'une association culturelle ou dans le cadre de cours de théâtre pour écoliers.

En ce faisant, les organisations religieuses s'engagent volontairement à privilégier l'intégration au repli identitaire, à enseigner leurs valeurs en respectant le cadre légal suisse, et à rester ouverts à un dialogue respectueux entre religions ainsi qu'entre les organisations religieuses et les autorités politiques.



Evangelische Volkspartei der Schweiz
Parti Evangélique Suisse

Position
Rencontre avec la presse
Coup d'envoi de l'année du jubilé
et de l'année électorale
19 février 2019

Seules les paroles prononcées font foi.

Elisabeth Augstburger, candidate au Conseil national, PEV Bâle-Campagne

Quatre générations, une société

Une politique générationnelle réelle est nécessaire

Nous vivons de plus en plus longtemps, ce qui est en soi une bonne nouvelle. Cela engendre toutefois de nouveaux défis et soulève les questions de justice générationnelle en matière d'assurance vieillesse, de modèles de soins et de formes d'habitation appropriés ou encore les questions relatives aux soins palliatifs.

Quatre générations revendiquent leur place dans notre société. Elles ont différents besoins et différentes attentes. Les jeunes ne souhaitent pas uniquement être considérés comme ceux qui paient et devant payer des sommes de plus en plus importantes pour garantir l'assurance vieillesse. Ils exigent, à juste titre, que l'assurance vieillesse soit également assurée pour eux. Simultanément, les personnes âgées de la 4^{ème} génération ne souhaitent pas être perçus uniquement comme charges et facteurs de coûts.

De nouvelles solutions sont nécessaires. Par exemple pour les personnes restant plus longtemps dans le monde du travail. Il est nécessaire de créer des incitations pour les employeurs, d'employer les plus âgés et avant tout de les engager.

Il est également nécessaire de trouver de nouvelles solutions durables en matière d'habitation et de soins pour les personnes âgées. Les personnes de 65 ans d'aujourd'hui sont en forme comme jamais auparavant et souhaitent composer leur vie eux-mêmes. Leur espérance de vie est encore de 20 à 30 ans et ils souhaitent conserver leur indépendance aussi longtemps que possible. Cela inclut également une vie dans ses quatre murs. De nouveaux concepts d'habitats ainsi que des modèles de soins modulables sont par conséquent nécessaires afin de répondre à ces besoins, afin de prévenir les risques de solitude et d'isolement social, de répondre aux besoins de soins et afin d'aider à limiter les coûts croissants. Est-ce que seront des formes modernes de collocation pour personnes âgées, des maisons intergénérationnelles ou un autre développement de l'idée de base des seniors ?

Dans une phase ultérieure, la question de la gestion des maladies chroniques et avancées se pose pour beaucoup. Le suicide accompagné est de plus en plus présenté comme alternative prétendument attractive. Le PEV, en revanche, demande le développement à large échelle des soins palliatifs. Ceux-ci permettent d'assurer la qualité de vie et la dignité jusqu'à la mort ainsi que de soutenir les accompagnants.

Comme nous vivons de plus en plus longtemps, la phase de vie lors de laquelle les plaintes et les maladies se multiplient s'allonge. L'évolution des maladies devient de plus en plus complexe. Les personnes âgées souffrent souvent de plusieurs maladies. Les soins palliatifs permettent de soulager les troubles du corps et de l'âme et assurent ainsi une vie digne, avec aussi peu de douleurs que possible, malgré la maladie. Aujourd'hui déjà, de nombreuses institutions de qualité acceptent les personnes au dernier stade de leur vie. L'offre est cependant loin d'être suffisante et reste trop méconnue. A l'avenir, il est nécessaire d'étendre cette offre à toute la Suisse et de la faire connaître. Les soins palliatifs peuvent être assurés à différents

endroits et permet la continuité des soins et de la prise en charge. Les soins palliatifs ne vise ni à accélérer ni à retarder la mort. L'objectif est de soulager les souffrances, d'accompagner et de soutenir au mieux les patients de manière globale, physiquement et spirituellement, afin qu'ils restent actifs le plus longtemps possible.

Le PEV s'engage pour que les quatre générations puissent vivre dans des conditions dignes, justes et durables. Afin de permettre cela, de nouvelles solutions actuelles et une réelle politique générationnelle sont nécessaires.

Citation :

« Le PEV s'engage pour que les quatre générations puissent vivre dans des conditions dignes, justes et durables. Afin de permettre cela, de nouvelles solutions actuelles et une réelle politique générationnelle sont nécessaires».



Evangelische Volkspartei der Schweiz
Parti Evangélique Suisse

Position

Rencontre avec la presse
Coup d'envoi de l'année du jubilé
et de l'année électorale
19 février 2019

Seules les paroles prononcées font foi.

Roman Rutz, Secrétaire général PEV Suisse

2019 : année électorale et année de jubilé pour le PEV

Aperçu des activités prévues

100 ans du PEV Suisse – une bonne raison de faire la fête. Le PEV Suisse la fera lors de la célébration de son jubilé le 9 mars 2019 au Gurten à Berne dans le cadre de sa 100^{ème} assemblée ordinaire des délégués. Nous accueillerons notamment le Conseiller fédéral Ignazio Cassis, le Président du conseil paroissial Dr. Gottfried Locher, Erwin Tanner, Secrétaire général de la Conférence des évêques suisses ainsi que le président de groupe et député tessinois au Conseil des Etats Filippo Lombardi. Nous attend un résumé des 100 ans du PEV, des anecdotes d'anciens et d'actuels titulaires de mandats et, grâce au *jev nous nous projeterons dans le prochain centenaire du PEV.

D'autres événements auront lieu dans les sections pour fêter le centenaire, citons ici la célébration du centenaire du PEV canton de Berne qui aura lieu le 4 mai 2019. Le PEV Suisse clôturera l'année de jubilé lors d'un congrès de parti spécial le 21 septembre 2019 au « Roten Haus » à Brugg. C'est dans ce même endroit – « Roten Haus » Brugg – qu'en 1919, 30 hommes des cantons de Berne, Zurich et Argovie se rencontrèrent pour fonder le PEV. Lors de ce congrès spécial, plus de 100 politiciennes et politiciens se rencontreront pour élaborer des solutions afin de permettre à la Suisse de combattre adéquatement l'exploitation et la traite d'êtres humains et d'agir ainsi contre cette injustice révoltante.

Fêter notre centenaire ne signifie pas pour nous faire un examen rétrospectif auto-satisfaisant, mais bien d'empoigner les défis futurs avec le même enthousiasme, le même engagement et les mêmes valeurs et de contribuer ainsi à façonner la Suisse et la cohabitation dans ce pays magnifique.

Outre les activités relatives aux célébrations du centenaire, 2019 est également une année d'élections nationales. Le PEV se présentera pour les élections au Conseil national dans au moins 16 cantons et dans certains d'entre eux également avec des candidatures pour le Conseil des Etats. EN 2019, le *jev sera actif lors des élections et lancera sa propre campagne électorale le 11 mai à Zurich. Il apparaît ainsi clairement que la prochaine génération du PEV se tient déjà dans les starting blocks et se lance avec le PEV Suisse dans un nouveau siècle.



Evangelische Volkspartei der Schweiz
Parti Evangélique Suisse

Rencontre avec la presse
Coup d'envoi de l'année du jubilé
et de l'année électorale
Berne | 19.02.2019

Photos

Les photos des orateurs se trouvent à l'adresse : evppev.ch/wahlauftakt

Des photos de l'événement y seront également disponibles pour téléchargement à partir de 12h00 au plus tard.



Evangelische Volkspartei der Schweiz
Parti Evangélique Suisse

Histoire du parti
Rencontre avec la presse
Coup d'envoi de l'année du jubilé
et de l'année électorale
19 février 2019

Résumé de l'histoire du parti par l'ancien Conseiller national Heiner Studer

1919 - 2019 PEV Suisse - centre rassembleur solidement basé sur des valeurs

Création en 1919

L'introduction du système proportionnel au niveau de la Confédération et des cantons a permis aux petits partis également d'être représentés au sein du Parlement. Fondé le 4 mars 1917, le «Parti chrétien-protestant» obtint deux sièges au Grand Conseil zurichois. L'«Union politique des citoyens chrétiens» de la ville de Berne gagna en automne 1917 un siège au Conseil municipal de la Berne fédérale. Sur invitation d'Arnold Muggli, Berne, trente hommes des cantons de Berne, Zurich, Argovie, Bâle-Ville et Schaffhouse se rencontrèrent le 8 mars 1919 à l'Hôtel « Rotes Haus » de Brugg, AG. Ils décidèrent de créer un parti évangélique. La fondation eut lieu le 10 mai 1919 dans la salle Zwingli de la maison associative « Glockenhof » à Zurich. La parole du réformateur Ulrich Zwingli, « Pour l'amour de Dieu, faites quelque chose de courageux », fut choisie comme mot d'ordre. Arnold Muggli fut le premier Président central. Lors de l'assemblée générale du dimanche de Pâques de 1920, le jeune parti comptait déjà 1'200 membres.

Au temps de la fondation, régnait un profond fossé entre la bourgeoisie et la classe ouvrière. Les fondateurs choisirent un nom encore en vigueur aujourd'hui. Le PEV n'est pas un parti de masse, mais réunit pourtant des chrétiens de tous les milieux sociaux. La préoccupation centrale était d'encourager les chrétiens à participer à la construction de la société.

Des «directives socio-politiques» au programme de parti

Hermann Bächtold, professeur d'histoire à l'Université de Bâle et plus tard son recteur, fut pionnier en matière de programme. Dès 1920, il fut rédacteur du journal du peuple évangélique. En janvier 1921, il présenta, sous le nom de « directives socio-politiques », 26 principes directeurs qu'il avait élaborés pour l'assemblée des délégués. Il y prenait position sur les conditions de travail, l'assurance sociale et la politique de consommation, sur l'éducation, la famille, l'école ainsi que sur la politique fiscale. L'introduction de l'AVS/AI, un renforcement du droit successoral et la lutte contre la fraude fiscale faisaient également partie de ces demandes. Issus de ces «directives socio-politiques», le premier programme de parti du PEV Suisse fut créé en 1926.

Représentation du PEV au Conseil national

En automne 1919, le PEV du canton de Zurich participa avec succès et le canton de Berne vainement aux élections du Conseil national. A Zurich, le médecin et écrivain quarantenaire Hans Hoppeler fut élu au Conseil national et en resta membre pendant 20 ans. Suite à son retrait, le siège fut perdu pendant quatre ans. Hans Hoppeler était un orateur éloquent et passionné. Il était véritablement offensif tout en possédant simultanément un humour conciliant.

En 1943, le soixantenaire Paul Zigerli, ingénieur à la tête de son cabinet, fut élu au Conseil national. Son postulat de 1944 « Pour la sauvegarde de nos eaux » fut le point de départ de la protection des eaux en Suisse.

Après sa mort, Will Sauser, 48 ans, lui succéda pendant 22 ans.

Depuis 1959, le PEV est représenté au Conseil national par 2 ou 3 membres. Le deuxième siège fut conquis par le parti cantonal zurichois en 1959. Ce fut Paul Schmid-Märki, 51 ans, secrétaire syndical évangélique, qui fut élu. Ce deuxième siège pu être conservé jusqu'en 1995. Les conseillers nationaux PEV suivants issus du canton de Zurich furent : Heinrich Schalcher, 1917, avocat ; Hans Oester, 1931, docteur en économie, enseignant de commerce ; Max Dünki, 1932, greffier ; Niklaus Kuhn, 1934, architecte ; Ernst Sieber, 1927, pasteur (pour sans-abri) ; Ruedi Aeschbacher, 1941, docteur en droit, juriste ; Maja Ingold, 1948, enseignante ; Nik Gugger, 1970, entrepreneur social (au Conseil depuis 2017).

Depuis 1967, le PEV du canton de Berne est représenté au Conseil national : Paul Aebischer, 1908, assistant social auprès de la Croix-Bleue ; Otto Zwygart sen., 1911, enseignant ; Otto Zwygart jr., 1940, enseignant secondaire ; Walter Donzé, 1946, entrepreneur ; Marianne Streiff-Feller, 1957, enseignante (au Conseil depuis 2010).

De 1999 à 2007, Heiner Studer, 1949, a représenté le PEV du canton d'Argovie au Conseil national.

Secrétariat général depuis 1946

En 1946, l'assemblée des délégués élit le Dr. Otto Hürlimann, 1910, en tant que premier secrétaire central du parti. Celui-ci se consacra avec succès au développement du parti. Il introduisit également l'enregistrement central des membres, ce qui n'était alors pas courant dans notre pays construit sur le modèle fédéraliste. Actuellement, la valeur indicative de 2 à 3 pourmilles du revenu représente la cotisation centrale. Le PEV bénéficie ainsi de cotisations centrales socialement échelonnées. Le secrétariat général se trouvait à Zurich jusqu'en 2009 et est depuis dans la ville fédérale de Berne.

Le PEV dans les cantons et les communes

Le PEV existe dans le canton de Zurich depuis 1917, dans le canton de Berne depuis 1918, dans le canton de Bâle-Ville depuis 1920 (Union des Electeurs Evangélique pour un temps), dans le canton d'Argovie depuis 1921, dans le canton de Bâle-Campagne et Schaffhouse depuis 1922. Le PEV du canton de Thurgovie s'y ajouta en 1956 puis St-Gall en 1971. Aujourd'hui, le PEV possède également en Suisse alémanique un parti cantonal dans les cantons d'Appenzell-Rhodes extérieures, Fribourg (bilingue), Grisons, Lucerne, Schwyz et Soleure.

Entre les deux guerres mondiales, le PEV enregistra un essor dans les cantons alors que le travail partisan fut réduit à un minimum durant la deuxième guerre mondiale. Suite à celle-ci, un nouvel essor fut enregistré qui s'est poursuivi notamment après l'introduction du vote pour les femmes. Le PEV est aujourd'hui représenté dans de nombreux parlements et exécutifs communaux.

Le PEV en Suisse romande et au Tessin, ainsi que *jevpe

Durant des décennies, le PEV fut un parti exclusivement alémanique. En 2004, le premier parti cantonal romand fut fondé dans le canton de Vaud. En 2006, ce fut au tour du canton de Neuchâtel, en 2007 du canton de Genève et en 2011 du canton du Jura. En 2019, le PEV participe pour la première fois aux élections du Grand Conseil dans le canton du Tessin.

En 2004 fut fondé le *jevpe (jeunes PEV). Elle est une organisation de relève indépendante.